Formation des **Formateurs**













pédagogique

PRÉVENTION



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU FORMATEUR PRAP 2S

RÉF. PRAP2S/F/MAC/2020/V1



Lieu

Noisv-le-Grand Autre



790 €HT Sur devis







Objectifs

- Maintenir et actualiser les compétences du formateur PRAP 2S compte tenu de l'évolution du dispositif de formation à la prévention des risques liés à l'activité physique.
- Maintenir les compétences permettant de former et de certifier des acteurs PRAP d'entreprise ou d'établissement.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Travaux de groupes, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, échanges sur les pratiques menées en situation réelle.
- Matériels pédagogiques spécifiques servant aux exercices d'application pratique.
- Documents du dispositif PRAP de l'INRS, outils vidéo.
- Organisme de formation habilité PRAP 2S niveau 2 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur de formateurs PRAP 2S certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de sa formation.
- Réussite aux deux épreuves certificatives :
- Analyse d'une situation de travail par écrit, à partir d'une étude de cas.
- Présentation d'une séquence de la formation d'acteur PRAP 2S.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat de formateur PRAP option 2S valable 36 mois.



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

Jour 1

- Inventaire des différents problèmes rencontrés par les formateurs PRAP lors de la mise en application, sur le terrain, du dispositif de formation PRAP 2S et élaboration de solutions.
- Information sur les modifications apportées au dispositif et impact sur les pratiques en matière de formation PRAP.
- Retour sur la démarche prévention.
- Retour sur l'évaluation des risques professionnels.
- Retour sur l'état des lieux, le diagnostic.
- Point sur le projet.

Jour 2

- Échanges de pratiques.
- Retour sur les dangers de l'activité physique selon le modèle de fonctionnement de l'être humain au travail.
- Retour sur la méthode d'observation et d'analyse d'une situation de travail-pistes de solutions-hiérarchisation et plan d'action.
- Principes de sécurité physique et d'économies d'effort.
- Accompagnement à la mobilisation (Gestes et aides techniques).
- Épreuve certificative DC2 : préparation de l'analyse d'une situation de travail.
- Point sur la pédagogie et l'évaluation.

Jour 3

- Épreuve certificative DC3: Préparation et animation d'une séguence.
- Rappel des démarches administratives avant-pendant-après la formation (quickplace-forprev-habilitation).
- Partage de documents.

Le programme présenté ci-dessus est à titre indicatif. Le formateur de formateurs aura la possibilité de réadapter le programme en fonction des attentes émises par les participants en début de session.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise

















